

CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

---

# RAPPORT FINANCIER DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2011-2012

PÉRIODES DE TROIS MOIS ET DE SIX MOIS S'ÉTANT  
TERMINÉES LE 30 SEPTEMBRE 2011

**Commentaires et analyse de la direction et  
états financiers non vérifiés**



Construction de Défense Canada  
Défense Construction Canada

Canada

## TABLE DES MATIÈRES

Commentaires et analyse de la direction	1
<i>Aperçu</i>	1
<i>Indicateurs du rendement opérationnel</i>	3
<i>Gestion des risques</i>	4
<i>Résultats financiers</i>	5
États financiers non vérifiés	17

## COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

### 1.0 APERÇU

#### 1.1 PROFIL

Fondée en 1951, Construction de Défense (1951) Limitée (inscrite au registre du Programme de coordination de l'image de marque sous le nom de Construction de Défense Canada ou CDC) est une société d'État qui offre un large éventail de services relatifs aux biens nécessaires pour appuyer la défense du Canada. Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC) sont les principaux bénéficiaires des services de CDC et ses principaux clients, tant au pays qu'à l'étranger. La Société rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Au cours des années, l'expertise considérable de CDC en matière de construction a été déterminante dans la mise sur pied de projets qui façonnent le portrait économique et militaire du Canada, et qui permettent au pays de s'acquitter de ses obligations internationales. Parmi les exemples de projets auxquels a contribué CDC, on compte le réseau d'alerte avancé ou réseau DEW dans l'Arctique, la portion du pipeline transcanadien qui passe dans le nord de l'Ontario, l'ambassade canadienne à Kaboul, en Afghanistan, et, plus récemment, le nouveau bureau central du Centre de la sécurité des télécommunications Canada dans la région d'Ottawa.

#### 1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

**MISSION** : CDC a pour mission d'exécuter des projets et de fournir des services en matière d'infrastructure et d'environnement nécessaires pour assurer la défense du Canada.

**VISION** : CDC entend demeurer un chef de file pour la mise en œuvre de solutions novatrices qui offrent une valeur ajoutée à son client, ainsi que favoriser le perfectionnement professionnel de ses employés et apporter une riche contribution à son industrie.

**VALEURS** : CDC veut s'assurer de continuer à satisfaire aux exigences du MDN et des FC en matière de soutien aux infrastructures au Canada et à l'étranger. Voici certaines de ces valeurs :

**DÉVOUEMENT** : CDC se consacre à répondre aux besoins du MDN en matière d'infrastructure et d'environnement. Depuis 60 ans, le personnel de CDC s'acquitte de cette mission de façon fiable et diligente.

**ÉQUITÉ** : CDC traite son client, ses partenaires contractuels et ses employés de manière équitable et conforme à l'éthique, en préconisant le respect mutuel et le professionnalisme dans l'atteinte des objectifs communs de toutes les parties.

**COMPÉTENCE** : CDC a créé un milieu de travail dynamique, où les qualifications, l'expérience et l'expertise des employés sont concentrées sur l'élaboration de solutions novatrices visant à répondre aux besoins du client.

### 1.3 CLIENT-PARTENAIRE DE CDC

Du point de vue opérationnel et administratif, CDC traite avec bon nombre d'organisations au sein du MDN. Le groupe Infrastructure et environnement du Quartier général de la Défense nationale est le principal point de contact de CDC en ce qui concerne les programmes de construction et les programmes environnementaux gérés par l'administration centrale. CDC fait largement affaire avec les chefs d'état-major de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne, principalement au niveau des bases, des escadres et des stations, étant donné qu'ils ont la responsabilité de leurs propres programmes de construction et d'entretien. CDC soutient les opérations des FC à la demande du Commandement du soutien opérationnel du Canada, du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada et du Commandement Canada.

CDC passe des marchés de services ou gère elle-même des services de construction et des services environnementaux pour le compte d'un certain nombre d'organisations plus petites au sein du MDN, dont l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC), Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), et l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC). La Société soutient également les membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), alliés du Canada, au moyen de programmes et d'installations de formation au Canada.

CDC répond en outre aux demandes de soutien de la part d'autres ministères et organismes gouvernementaux qui assument certains rôles dans l'environnement de défense en évolution du Canada, et dont la portée est inhérente à son mandat en matière de défense.

### 1.4 INDUSTRIE

Il est essentiel que CDC se tienne au courant des tendances au sein de l'industrie de la construction, car elle collabore étroitement avec des entrepreneurs et des experts-conseils du secteur privé. Parallèlement au maintien d'échanges officiels avec l'Association canadienne de la construction et ses équivalents provinciaux et professionnels, les employés de CDC interagissent quotidiennement avec des entrepreneurs sur les chantiers. Ces échanges permettent à CDC de suivre l'évolution de l'industrie et en même temps d'entretenir des liens avec ses partenaires industriels.

CDC entretient également des relations avec d'autres associations au sein de l'industrie telles que l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils du Canada, l'Institut royal d'architecture du Canada, l'Association des entrepreneurs en mécanique du Canada, le Conseil canadien des marchés publics et l'Institut canadien de conception-construction. Elle communique par ailleurs avec des organisations de l'industrie au sujet de divers services non liés à la construction.

### 1.5 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

Le siège social de CDC est situé à Ottawa. La Société compte cinq bureaux régionaux (Région de l'Atlantique, Région du Québec, Région de l'Ontario, Région de l'Ouest et Région de la capitale nationale) et 38 bureaux de chantier dans les bases, les escadres et les unités de soutien de secteur des FC. En outre, CDC maintient des bureaux éloignés dans l'Arctique, comme l'exige le

projet d'assainissement du réseau DEW, de même que des bureaux à l'étranger pour appuyer les opérations de déploiement des FC.

## 2.0 INDICATEURS DU RENDEMENT OPÉRATIONNEL

### 2.1 TAUX D'UTILISATION

Le taux d'utilisation indique le nombre d'heures consacrées à des fonctions liées à la prestation de services facturables au client par opposition aux fonctions administratives considérées comme du soutien auxiliaire. Ce taux constitue à la fois un indicateur de rendement essentiel pour l'efficacité et l'efficacités, et un outil clé en matière de gestion financière. Le taux d'utilisation visé par CDC est de 70 %. Au cours du second trimestre de 2011-2012, la Société a atteint un taux d'utilisation réel de 74,2 %, ce qui représente une augmentation par rapport au taux de 71,3 % pendant le même trimestre du dernier exercice financier. Au cours de la période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011, la Société a atteint un taux d'utilisation réel de 74,7 %, ce qui représente une augmentation par rapport au taux de 72,7 % pour la même période du dernier exercice financier. L'attention continue de la direction à l'égard de l'efficacité opérationnelle a permis à CDC de maintenir son taux d'utilisation bien au-dessus du taux visé au cours des dernières années.

### 2.2 MULTIPLICATEUR DES COÛTS DIRECTS DE RÉMUNÉRATION

Le multiplicateur des coûts directs de rémunération est le facteur par lequel CDC multiplie les frais de personnel directs pour les projets afin de recouvrer les frais généraux. Les frais de personnel directs pour les projets comprennent les coûts salariaux, les prestations et les absences rémunérées, notamment les vacances, les jours de congé de maladie, les congés payés et les séances de perfectionnement professionnel. Un multiplicateur des coûts directs de rémunération inférieur est un indicateur positif. L'objectif pour cet indicateur se situe entre 1,40 et 1,50. Grâce à l'augmentation du volume d'activités et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, la Société a été en mesure de réduire au minimum les augmentations du taux de facturation au cours des dernières années, tout en continuant de générer des fonds suffisants pour répondre à ses besoins de fonctionnement. Par conséquent, le multiplicateur des coûts directs de rémunération se situait dans la partie inférieure de l'objectif au cours du plus récent trimestre et du deuxième trimestre du dernier exercice financier. En 2010-2011 et en 2011-2012, au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice, le multiplicateur est demeuré constant, soit à 1,41.

### 2.3 RAPPORT DU PERFECTIONNEMENT PAR RAPPORT AUX COÛTS SALARIAUX

La capacité de CDC à servir le MDN dépend beaucoup des compétences de ses employés. Le maintien d'une main-d'œuvre compétente et professionnelle constitue l'un des principaux objectifs de la Société. Par conséquent, la formation et le perfectionnement demeurent une priorité de haut niveau et un domaine clé dans lequel la Société investit. CDC a pour objectif annuel global de consacrer 5 % des coûts salariaux de base à la formation et au perfectionnement. Ce montant comprend les frais à l'interne et à l'externe. Au cours du deuxième trimestre de 2011-2012, le pourcentage réel était de 3,3 %, c'est-à-dire qu'il était supérieur au pourcentage de 2,4 % pendant le deuxième trimestre de 2010-2011.

Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, le pourcentage réel était de 3,4 %, c'est-à-dire qu'il était inférieur au pourcentage de 3,6 % pour la même période en 2010-2011. Cet indicateur peut varier d'un trimestre à l'autre, ce qui est attribuable au moment où les activités de formation sont entreprises pendant l'exercice financier. Les comparaisons par rapport à l'objectif de la Société ne sont donc valides qu'à la fin de l'exercice financier.

### 3.0 GESTION DES RISQUES

#### 3.1 CADRE DE GESTION DES RISQUES

Sous la direction du conseil d'administration, la haute direction a établi un cadre complet de gestion des risques à l'intérieur du cadre de gestion générale de CDC. Le cadre détermine les risques associés à l'environnement de CDC et à ses principales activités, évalue la probabilité et l'incidence éventuelle des risques, et définit les mesures d'atténuation afin d'éviter les risques ou de les réduire au minimum. Le cadre est intégré au processus de planification stratégique de la Société afin de s'assurer que les secteurs à haut risque font l'objet d'une attention particulière dans l'exercice de planification, surtout en ce qui a trait à l'établissement des priorités et à l'attribution des ressources. La Société revoit actuellement son cadre de gestion des risques afin de l'harmoniser avec les pratiques exemplaires en vigueur.

L'équipe de la haute direction, composée du président, du vice-président principal et de trois vice-présidents, établit la stratégie globale d'atténuation des risques, en collaboration avec le conseil d'administration. Il incombe à l'équipe de direction de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques tout en sensibilisant les employés à la gestion des risques. On intègre des méthodes judicieuses de gestion des risques à la culture d'entreprise de CDC. On s'attend à ce que les employés cernent les risques et règlent rapidement les questions soulevées et les problèmes. Tous les trois mois, les bureaux de chantier déterminent et signalent les risques potentiels aux bureaux régionaux. Les régions évaluent les questions qui font l'objet de préoccupations, les règlent, et portent à la connaissance des vice-présidents, aux fins d'examen, celles dont elles estiment que les répercussions toucheront l'ensemble de la région. La haute direction examine les risques que l'on estime avoir une incidence sur la Société dans son ensemble, et le président, en collaboration avec le conseil d'administration, les examine chaque semestre ou chaque fois qu'un risque important survient.

Au besoin, les employés consultent les cadres supérieurs pour obtenir des conseils et de l'aide quant aux risques liés au fonctionnement. CDC recherche l'équilibre entre les risques pour la Société et le besoin de fournir un niveau élevé de soutien opérationnel en temps opportun au MDN et aux FC. L'approche en matière de gestion des risques de CDC comprend une rigoureuse documentation des processus opérationnels, ainsi que des niveaux efficaces et efficaces de délégation des pouvoirs, soutenus par une communication rapide remontant la chaîne de commandement.

#### 3.2 RÉCLAMATIONS FONDÉES EN DROIT

Le petit nombre et la valeur des réclamations contractuelles qui sont en instance devant les tribunaux illustrent bien les efforts que déploie CDC pour régler les différends contractuels. CDC

a exécuté plus de 2 000 contrats l'an dernier et a enregistré des dépenses de plus de 800 millions de dollars. Au 30 septembre 2011, 13 réclamations d'une valeur combinée de 9 947 878 \$, dont trois qui étaient portées en appel et une qui ne concernait pas le MDN, étaient en cours. Au 31 mars 2011, 11 réclamations d'une valeur combinée de 7 860 687 \$ étaient en cours.

Conformément au protocole d'entente conclu entre CDC et le MDN, ce dernier accepte les risques juridiques et financiers associés aux réclamations qui découlent de marchés intervenus entre un tiers et CDC. Le risque financier des réclamations contractuelles n'a donc aucune répercussion financière sur CDC. Par conséquent, la Société n'estime pas nécessaire d'inscrire dans ses états financiers un passif lié aux réclamations fondées en droit.

#### 4.0 RÉSULTATS FINANCIERS

##### 4.1 MÉTHODE DE LA PRÉSENTATION

Le présent rapport trimestriel a été préparé par CDC conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Celle-ci prévoit que toutes les sociétés d'État fédérales doivent préparer et publier un rapport trimestriel dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre de l'exercice financier.

Au cours du présent exercice financier, CDC a également adopté une nouvelle méthode de comptabilité. Elle se fonde maintenant sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) plutôt que sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Par conséquent, CDC a dû rajuster les soldes d'ouverture dans son bilan. La Société devait principalement modifier sa méthode de comptabilité liée aux avantages sociaux futurs et aux contrats de location-financement visant des photocopieurs multifonctionnels. Dans l'analyse ci-dessous, lorsqu'on parle du deuxième trimestre, on fait référence à la période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre, et lorsqu'on parle de la période écoulée depuis le début de l'exercice, on fait référence à la période de six mois s'étant terminée le 30 septembre.

##### 4.2 PRODUITS

###### *PRODUITS DES SERVICES FACTURÉS*

Les produits des services facturés pour l'ensemble des secteurs de service combinés s'élevaient à 27,6 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2011-2012, ce qui représente une augmentation de 4,5 millions de dollars ou d'environ 19,6 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice financier 2010-2011. Environ 18,5 points de pourcentage de cette augmentation sont attribuables à la hausse globale des activités en raison de la demande accrue de services, et environ un point de pourcentage de cette augmentation est lié à la hausse des taux de facturation.

Les produits des services facturés pour l'ensemble des secteurs de service combinés s'élèvent à 53,7 millions de dollars pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, ce qui représente une augmentation de 7,4 millions de dollars, ou environ 15,9 %, par rapport à la même période de l'exercice 2010-2011.

Les produits au cours du deuxième trimestre de 2011-2012 étaient 8,4 % plus élevés que ceux prévus dans le Plan d'entreprise. Les produits pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 étaient 5,6 % plus élevés que ceux prévus dans le Plan d'entreprise. Ces variations sont attribuables à une demande globale accrue de services de la part du client au cours du deuxième trimestre et de la période écoulée depuis le début de l'exercice financier.

#### *Produits des Services de construction*

Les produits des Services de construction, qui représentent la moitié de l'ensemble des produits provenant de tous les secteurs de service, ont augmenté de 18,9 % au cours du deuxième trimestre de 2011-2012 par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2010-2011. Cette augmentation est attribuable à la hausse du volume d'activités (environ 18 points de pourcentage de l'augmentation) et à la hausse des taux de facturation (environ un point de pourcentage de l'augmentation). Les produits pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier ont augmenté de 15,7 % par rapport à ceux pour la même période de 2010-2011. Au total, 15 points de pourcentage de cette augmentation est attribuable à la demande accrue de services, depuis le début du présent exercice, et environ un point de pourcentage, à la hausse des taux de facturation.

#### *Produits des Services des marchés*

Les produits des Services des marchés ont augmenté de 31 % au cours du deuxième trimestre de 2011-2012 par rapport au deuxième trimestre de 2010-2011, principalement en raison de l'augmentation des activités d'appel d'offres et d'attribution de marchés liées à la demande accrue du client pour ces services par rapport à la même période de 2010-2011. Les produits pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 ont augmenté de 17,7 % par rapport à ceux correspondant à la même période de 2010-2011, pour la raison indiquée précédemment. La nature cyclique de ces services influe directement sur les produits générés par ce secteur de service d'un trimestre à l'autre au cours d'un exercice financier.

#### *Produits des Services de gestion de projets et de programmes*

Les produits des Services de gestion de projets et de programmes ont enregistré une hausse de 6,5 % au deuxième trimestre de 2011-2012 comparativement au deuxième trimestre de 2010-2011. Cette hausse est attribuable à la demande accrue du client pour ces services. Les produits pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 ont augmenté de 2,7 % par rapport à ceux pour la même période de 2010-2011. La nature cyclique de la demande du MDN pour ces services influe directement sur les produits générés par ce secteur de service d'un trimestre à l'autre et d'une année à l'autre.

#### *Produits des Services environnementaux*

Les produits des Services environnementaux ont augmenté de 21,8 % au deuxième trimestre de 2011-2012 par rapport au deuxième trimestre de 2010-2011, en raison d'une augmentation de la demande pour ces services. Les produits pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 ont augmenté de 15,9 % par rapport à ceux pour la même période de 2010-2011. La nature cyclique de la demande du MDN pour ces services influe directement sur les produits générés par ce secteur de service d'un trimestre à l'autre et d'une année à l'autre.

*Produits des Services de gestion des biens immobiliers*

Les produits du secteur de service émergent que sont les Services de gestion des biens immobiliers ont augmenté de 28,6 % au deuxième trimestre de 2011-2012 par rapport au deuxième trimestre de 2010-2011. Les produits pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 ont augmenté de 46,3 % par rapport à ceux pour la même période de 2010-2011. Ces hausses à l'égard des produits indiquent une augmentation marquée de la demande de services liés à la gestion d'installations et de portefeuille, et sont aussi le résultat de la reclassification et du regroupement de travaux contractuels relatifs aux biens immobiliers des autres secteurs de service.

PRODUITS DES SERVICES FACTURÉS PAR SECTEUR DE SERVICE

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Services de construction	13 670 \$	11 494 \$	2 176	18,9 %	26 777 \$	23 152 \$	3 625	15,7 %
Services des marchés	2 894	2 210	684	31,0 %	5 557	4 722	835	17,7 %
Services de gestion de projets et de programmes	3 329	3 126	203	6,5 %	6 391	6 220	171	2,7 %
Services environnementaux	5 701	4 680	1 021	21,8 %	11 058	9 537	1 521	15,9 %
Services de gestion des biens immobiliers	1 987	1 545	442	28,6 %	3 875	2 649	1 226	46,3 %
	<b>27 581 \$</b>	<b>23 055 \$</b>	<b>4 526</b>	<b>19,6 %</b>	<b>53 658 \$</b>	<b>46 280 \$</b>	<b>7 378</b>	<b>15,9 %</b>

REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, attribuables au solde moyen de trésorerie de la Société et des placements, étaient de 120 000 \$ au trimestre s'étant terminé le 30 septembre 2011, soit une augmentation de 83 000 \$ ou environ 224 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation considérable est attribuable à une combinaison de facteurs. La moyenne mensuelle des soldes de trésorerie au cours du deuxième trimestre de l'exercice actuel était de 14,6 millions de dollars, avec un taux d'intérêt moyen de 1,2 %, ce qui a généré 41 000 \$, comparativement à 37 000 \$ au deuxième trimestre de 2010-2011. De plus, la Société a investi des fonds excédentaires de 9,6 millions de dollars dans des placements qui ont produit un rendement moyen de 4 % à partir du dernier trimestre de 2010-2011. Ces placements ont généré un rendement net de 79 000 \$ en produits d'intérêts au cours du deuxième trimestre de l'exercice actuel. Cette augmentation des revenus de placements est attribuable aux placements qui ont permis un taux de rendement supérieur à celui du solde de trésorerie dans le compte bancaire. Au cours de la période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011, les revenus de placements ont augmenté de 168 000 \$ ou 271 % par rapport à ceux pour la même période de 2010-2011 pour atteindre 230 000 \$, et ce, pour les raisons indiquées précédemment.

Les produits d'intérêt réels de 230 000 \$ enregistrés depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 ont été supérieurs de 140 000 \$ (155%) à ceux prévus dans le Plan d'entreprise. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du solde mensuel moyen du compte bancaire et au placement de fonds excédentaires.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
(en milliers de dollars)								
Revenus de placements	<b>120 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>83</b>	<b>224 %</b>	<b>230 \$</b>	<b>62</b>	<b>168</b>	<b>271 %</b>

4.3 CHARGES

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX VERSÉS AUX EMPLOYÉS

Lors du deuxième trimestre de 2011-2012, les salaires ont atteint 17 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,2 million de dollars (environ 7 %) par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation du nombre d'employés, attribuable à une hausse du volume d'activités, explique environ six points de pourcentage de cette augmentation. Le reste, soit environ un point de pourcentage, est attribuable à la fois à une augmentation des salaires et aux modifications apportées à la composition de l'effectif. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, les salaires ont atteint 34,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du nombre d'employés, attribuable à une hausse du volume d'activités.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011-2012, les avantages sociaux ont atteint 5,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,2 million de dollars (environ 31 %) par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2010-2011. Cette augmentation est liée à la hausse des salaires et du nombre d'employés, ainsi qu'au coût plus élevé du régime de retraite au cours du trimestre. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, les avantages sociaux ont atteint 10,5 millions de dollars, comparativement à 8,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 18 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse du nombre d'employés et au coût plus élevé du régime de retraite au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice financier actuel.

Au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, le coût des salaires et des avantages sociaux correspondait à ce qui avait été prévu dans le Plan d'entreprise.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX VERSÉS AUX EMPLOYÉS

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
(en milliers de dollars)								
Salaires	16 975 \$	15 806 \$	1 169	7 %	34 249 \$	31 508 \$	2 741	9 %
Avantages sociaux	5 334	4 086	1 248	31 %	10 479	8 860	1 619	18 %
	<b>22 309 \$</b>	<b>19 892 \$</b>	<b>2 417</b>	<b>12 %</b>	<b>44 728 \$</b>	<b>40 368 \$</b>	<b>4 360</b>	<b>11 %</b>
Avantages sociaux en pourcentage des salaires	31 %	28 %			31 %	28 %		

CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

Pendant le deuxième trimestre de l'exercice 2011-2012, les charges d'exploitation et d'administration ont été de 2,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 352 000 \$ (environ 21 %) par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pendant la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, les charges d'exploitation et d'administration ont été de 4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 394 000 \$ (11 %) par rapport aux charges de la même période de l'exercice 2010-2011. Divers facteurs expliquent ces fluctuations de coûts, dont les suivants.

- Les dépenses de loyer ont augmenté d'environ 3 % pendant la période de trois mois et la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011. Cette augmentation est attribuable aux hausses des coûts de base de loyer conformément aux contrats de location et aux coûts d'occupation accrus.
- Les coûts de formation et de perfectionnement des employés ont augmenté respectivement de 63 % et de 27 % au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011, en raison de la hausse du nombre d'employés et de l'augmentation des activités de formation et de perfectionnement. En pourcentage des coûts salariaux, les coûts externes engagés pour les activités de formation et de perfectionnement pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 représentent 1,8 %, ce qui constitue une légère augmentation par rapport aux coûts de la même période de l'exercice 2010-2011, qui correspondaient à 1,6 %.
- Les charges relatives aux services professionnels ont augmenté respectivement de 23 % et de 17 % au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011 en raison de la hausse des charges relatives aux services d'experts-conseils liées aux initiatives en matière de ressources humaines, et en raison de l'augmentation des investissements en technologies de l'information (TI).
- Les coûts d'entretien ont augmenté respectivement de 7 % et de 3 % au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011, en raison de la hausse des coûts d'entretien liée à la mise à jour des systèmes de TI par le service des technologies de l'information.

- Les frais associés à la téléphonie et aux communications de données ont augmenté de 2 % au cours de la période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011 et ils ont diminué de 4 % au cours de la période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011. Ceci s'explique par le fait que la Société a regroupé ses services de téléphonie mobile et de communication de données, ce qui lui a permis de réaliser des économies. La hausse trimestrielle est attribuable aux pénalités imposées sur les annulations de contrat.
- Les frais de déplacement ont augmenté de 1 % au cours du deuxième trimestre de 2011-2012. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier, les frais de déplacement ont diminué de 10 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de la répartition des déplacements d'un trimestre à l'autre. Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2011-2012, il y a eu moins de déplacements compris dans les frais généraux qu'au cours des deux premiers trimestres de l'exercice précédent. Pour l'année entière, les coûts liés aux déplacements devraient être semblables à ceux de l'exercice précédent, malgré la hausse globale des niveaux fonctionnels, en accord avec les mesures de compression budgétaire.
- Les charges liées aux services de bureau, aux fournitures et au matériel de bureau ont augmenté de 24 % et de 17 % respectivement au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011 en raison des hausses de prix, de l'augmentation du nombre d'employés, des nouveaux sites d'opérations et des améliorations apportées à la sécurité physique aux sites d'opérations de CDC partout au Canada.
- Les coûts relatifs à la réinstallation du personnel ont augmenté de 3 867 % et de 139 % respectivement au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011. L'importante augmentation observée au cours de la période de trois mois est due à la répartition d'un certain nombre de réinstallations de membres de la haute direction et de gestionnaires d'unité fonctionnelle. Au cours d'une période donnée, le nombre de réinstallations n'est pas nécessairement lié au volume global d'activités de cette période. Au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice financier, les coûts relatifs à la réinstallation du personnel ont augmenté en raison de l'augmentation globale du nombre de réinstallations ayant eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice financier 2011-2012 par rapport au nombre de réinstallations ayant eu lieu au cours de la même période en 2010-2011.
- Les coûts liés au recrutement ont diminué de 20 % au cours de la période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011 et ont augmenté de 8 % au cours de la période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011. Bien qu'il y ait eu une diminution au cours de la période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011 en raison de la répartition des activités de recrutement, il y a eu une augmentation globale des activités de recrutement au cours des six premiers mois de l'exercice financier 2011-2012, et ce, en raison de l'augmentation du nombre d'employés pour répondre à la demande croissante de services.
- Les coûts relatifs au service à la clientèle et aux communications ont augmenté de 19 % et de 20 % respectivement au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011, principalement en raison de la hausse des dépenses liées à l'établissement de rapports externes, y compris les coûts de traduction.
- Les coûts liés à l'impression et à la papeterie ont augmenté de 24 % et de 7 % respectivement au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre

2011. La plus forte augmentation au cours de la période de trois mois est due au calendrier d'achat de certaines fournitures. L'augmentation au cours de la période de six mois s'explique par l'augmentation du nombre d'employés et du volume des activités.

- Les dépenses relatives au matériel informatique (le montant qui n'a pas été capitalisé au cours de l'année) ont augmenté de 167 % et de 250 % respectivement au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011, en raison de la hausse des investissements liés au matériel informatique nécessaire afin de répondre aux besoins découlant de la croissance des activités.

Les charges d'exploitation et d'administration pour la période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011 ont été de 1 million de dollars, soit 21 % de moins que ce qui avait été prévu dans le Plan d'entreprise. Cette réduction est largement attribuable à des charges moins grandes que prévu dans pratiquement tous les domaines, dont la formation et le perfectionnement professionnel, les déplacements et les honoraires professionnels. Généralement, ces charges inférieures aux prévisions du Plan d'entreprise résultent des différences entre les calendriers des dépenses des différents trimestres. Cela signifie donc qu'il n'y a peut-être pas réellement d'économies ou de réductions pour cette période. Pour l'année entière, l'écart par rapport au Plan ne devrait pas être aussi important.

CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Location	552 \$	537 \$	15	3 %	1 090 \$	1 055 \$	35	3 %
Formation et perfectionnement	283	174	109	63 %	627	493	134	27 %
Services professionnels	261	213	48	23 %	540	463	77	17 %
Entretien	158	148	10	7 %	315	307	8	3 %
Téléphonie et communications de données	200	196	4	2 %	343	357	(14)	-4 %
Déplacements	116	115	1	1 %	247	273	(26)	-10 %
Services de bureau, fournitures et matériel de bureau	151	122	29	24 %	275	236	39	17 %
Réinstallation d'employés	119	3	116	3 867 %	179	75	104	139 %
Recrutement	40	50	(10)	-20 %	78	72	6	8 %
Services à la clientèle et communications	31	26	5	19 %	67	56	11	20 %
Impression et papeterie	68	55	13	24 %	98	92	6	7 %
Matériel informatique	8	3	5	167 %	35	10	25	250 %
Logiciels	7	2	5	250 %	8	4	4	100 %
Autres	68	66	2	3 %	107	122	(15)	-12 %
	<b>2 062 \$</b>	<b>1 710 \$</b>	<b>352</b>	<b>21 %</b>	<b>4 009 \$</b>	<b>3 615 \$</b>	<b>394</b>	<b>11 %</b>

AMORTISSEMENT

L'amortissement a augmenté de 31 % et de 27 % respectivement au cours de la période de trois mois et de la période de six mois s'étant terminées le 30 septembre 2011. La hausse des dépenses en capital pendant l'exercice 2010-2011, pour des actifs incorporels (logiciels) et pour du matériel informatique, ainsi que les dépenses en améliorations locatives, ont eu une incidence sur les dépenses d'amortissement inscrites pendant les deux premiers trimestres de l'exercice actuel.

L'amortissement a été de 8 000 \$, soit de 1 %, inférieur à ce qui avait été prévu dans le Plan d'entreprise pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier actuel, principalement parce que CDC a reporté certains achats de matériel informatique et de bureau à d'autres trimestres de l'exercice 2011-2012.

AMORTISSEMENT

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
(en milliers de dollars)								
Amortissement	<b>318 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>75</b>	<b>31 %</b>	<b>608 \$</b>	<b>478</b>	<b>130</b>	<b>27 %</b>

4.4 BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU

Le bénéfice net et le résultat étendu s'élevaient à 2,9 millions de dollars pour le trimestre s'étant terminé le 30 septembre 2011, comparativement à un bénéfice net et à un résultat étendu de 1,2 million de dollars pour la même période de l'exercice 2010-2011, ce qui représente une hausse de 131 %. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, le bénéfice net et le résultat étendu s'élevaient à 4,4 millions de dollars, comparativement à 1,9 million de dollars pour la même période de l'exercice 2010-2011, ce qui représente une hausse de 134 %. L'augmentation du bénéfice net et du résultat étendu pour la période de trois mois de 2011-2012 est attribuable à une combinaison de facteurs, notamment la hausse de 20 % des revenus, jumelée à des augmentations moindres des salaires et des avantages sociaux de 13 %. L'augmentation du bénéfice net et du résultat étendu pour la période de six mois de 2011-2012 est attribuable à une combinaison de facteurs, notamment la hausse de 16 % des revenus, jumelée à des augmentations moindres des salaires et des avantages sociaux ainsi que des frais d'exploitation de 11 %.

BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
(en milliers de dollars)								
Bénéfice net et résultat étendu	<b>2 876 \$</b>	<b>1 247 \$</b>	<b>1 629</b>	<b>131 %</b>	<b>4 406 \$</b>	<b>1 882 \$</b>	<b>2 524</b>	<b>134 %</b>

#### 4.5 LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

##### *POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE*

La politique de gestion financière et les états financiers de CDC reposent sur le postulat de la continuité du fonctionnement de la Société et de son mandat dans un avenir prévisible. Selon sa politique de gestion financière, CDC conserve une somme en espèces suffisante pour lui permettre de répondre à ses besoins prévus en matière d'exploitation et de capital, et de régler ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles. Lorsqu'elle détermine le montant des réserves de liquidités en prévision de ses besoins de fonctionnement, la Société tient également compte des risques inhérents à ses activités, en particulier les risques liés aux changements éventuels et imprévus au budget et au calendrier des dépenses relatives aux programmes du MDN.

Afin de s'acquitter de son mandat et de demeurer disposée et apte à servir son client en tout temps, CDC doit constamment s'adapter aux changements de conjoncture économique. La Société doit également être en mesure de soutenir financièrement ses activités lorsque des changements subits ou imprévus liés aux affaires se produisent. Par conséquent, elle prévoit des niveaux raisonnables de dépenses imprévues lorsqu'elle détermine les réserves de trésorerie à tenir.

La direction surveille et examine constamment le niveau des encaisses afin de déterminer leur pertinence. Tout excédent ou manque à gagner susceptible de se présenter de temps à autre est pris en compte dans les prochains plans d'entreprise. En particulier, les excédents jugés en trop par rapport aux exigences de fonctionnement sont retournés au client sous forme de taux de facturation réduits applicables à des services offerts ultérieurement.

##### *ENCAISSES ET PLACEMENTS*

La Société ne possède aucune réserve de trésorerie séparée. Au besoin, les liquidités excédentaires aux exigences opérationnelles à court terme sont investies conformément à la politique de placement approuvée par le conseil d'administration.

Au 30 septembre 2011, le solde de trésorerie s'élevait à 15,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,5 millions de dollars ou de 20 % par rapport au 31 mars 2011. Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2011-2012, la Société a généré 3,4 millions de dollars en espèces dans le cadre de ses activités d'exploitation, a dépensé 886 000 \$ en immobilisations, et a placé 25 000 \$. Les encaisses et les placements combinés ont atteint 25 millions de dollars au 30 septembre 2011, comparativement à 22,4 millions de dollars au 31 mars 2011.

Les placements sont composés d'actifs financiers non dérivés dont l'échéance est fixe, et les paiements auxquels ils donnent lieu sont fixes ou calculables. La Société investit actuellement dans des obligations cotées, des certificats de placement garanti et des comptes de dépôt à taux élevé qui sont comptabilisés au prix coûtant, et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements détenus sont conformes à la politique approuvée par le conseil d'administration. La Société prévoit maintenir tous ces placements jusqu'à leur échéance, à moins que cette somme soit autrement nécessaire.

##### *COMPTES CLIENTS*

Les comptes clients sont des sommes à recevoir des parties apparentées. Au 30 septembre 2011, ces sommes s'élevaient à 24,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 6 millions de dollars ou de 32 % par rapport au solde au 31 mars 2011. Cette augmentation est attribuable à une hausse des produits au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2011-2012.

*PASSIF À COURT TERME*

Le passif à court terme s'établissait à 10 millions de dollars au 30 septembre 2011, soit une hausse de 1,5 million de dollars ou de 17 % par rapport au 31 mars 2011. Cet écart s'explique principalement par deux facteurs : une hausse de 2,1 millions de dollars du produit constaté d'avance, puisque la facturation pour les services dépassait le travail effectué, et une baisse de 687 000 \$ des comptes créditeurs et des charges à payer, attribuable au calendrier réel de paiement des fournisseurs.

*LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL*

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	<b>Différence</b>	
			\$	%
Encaisse	15 302 \$	12 789 \$	2 513	20 %
Placements	9 708	9 593	115	1 %
Comptes clients	24 481	18 526	5 955	32 %
Passif à court terme	9 987	8 507	1 480	17 %

**4.6 PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS**

La Société enregistre un passif relativement au coût estimatif des congés de maladie, des prestations de départ et des prestations de soins de santé pour ses employés à la retraite. Ce coût est déterminé annuellement par calcul actuariel. Des charges déterminées par abonnement sont inscrites chaque mois afin d'accroître les avantages sociaux futurs des employés en fonction du rapport actuariel annuel. Le solde des prestations de départ et autres prestations constituées au 30 septembre 2011 s'établissait à 19,4 millions de dollars, soit une hausse de 2 millions de dollars (environ 11 %) par rapport au solde du 31 mars 2011. Le solde a été augmenté du montant des prestations accumulés au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice financier (2,2 millions de dollars) et diminué du montant des prestations versées au cours de l'exercice actuel (192 000 \$). La provision pour les avantages sociaux futurs a augmenté au fil du temps en raison d'une combinaison de facteurs, notamment les suivants : taux d'inflation, changements de l'effectif, fluctuations du taux d'escompte (qui est déterminé en fonction des taux d'intérêt du marché), changements du taux moyen des augmentations de salaire, et changements ayant trait à la durée de service restante prévue moyenne des employés actifs en lien avec les données démographiques changeantes. La note 19 comprise dans les états financiers du présent rapport décrit les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la provision. Il s'agit principalement d'un passif à long terme. La Société estime la somme payable à court terme en fonction des meilleurs renseignements disponibles. Quoique la Société ne mette pas de fonds en réserve à l'égard de ce passif, elle croit disposer de suffisamment de ressources en capital pour pouvoir verser les avantages sociaux futurs aux employés et les autres prestations au moment où elles deviennent exigibles.

*PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS*

<i>(en milliers de dollars)</i>	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	<b>Différence</b>	
			\$	%
Passif au titre des avantages accumulés	19 377 \$	17 409 \$	1 968	11 %
Moins : tranche à court terme	409	409	0	0
<b>Tranche à long terme</b>	<b>18 968 \$</b>	<b>17 000 \$</b>	<b>1 968</b>	<b>12 %</b>

4.7 ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT ET OBLIGATIONS  
DÉCOULANT D'UN CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

La Société loue des appareils multifonctionnels aux fins de copie, de numérisation et de télécopie. Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2011-2012, la valeur des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement a augmenté de 22 000 \$ par rapport à la valeur au 31 mars 2011. Cette augmentation est le résultat net des acquisitions de 80 000 \$ et des amortissements de 58 000 \$. Les obligations découlant d'un contrat de location-financement ont augmenté de 25 000 \$ au cours de la même période, en raison d'une hausse de 80 000 \$ pour de nouveaux appareils et d'une baisse de 55 000 \$ attribuable aux paiements de location-financement.

ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de dollars)	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Différence	
			\$	%
Actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement	338 \$	316 \$	22	7 %

OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de dollars)	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Différence	
			\$	%
Obligations découlant d'un contrat de location-financement	379 \$	354 \$	25	7 %
Moins : tranche à court terme	110	107	3	3 %
<b>Tranche à long terme</b>	<b>269 \$</b>	<b>247 \$</b>	<b>22</b>	<b>8 %</b>

4.8 DÉPENSES EN CAPITAL

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011-2012, les dépenses en capital de la Société ont atteint 366 000 \$, soit une augmentation de 286 000 \$ ou de 358 % par rapport au deuxième trimestre de 2010-2011. Cette augmentation s'explique par la hausse des dépenses dans toutes les catégories d'actifs. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012, les dépenses en capital s'élèvent à 626 000 \$, ce qui représente une augmentation de 424 000 \$. Cette augmentation est attribuable aux investissements relatifs aux logiciels d'exploitation de TI et au matériel informatique, ainsi qu'aux améliorations locatives effectuées au siège social de la Société.

Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2011-2012, les dépenses en capital ont été inférieures de 997 000 \$ à la somme prévue dans le Plan d'entreprise. Cela s'explique par le report de certaines dépenses à d'autres trimestres de 2011-2012.

DÉPENSES EN CAPITAL

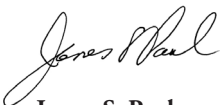
	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence		Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Différence	
			\$	%			\$	%
(en milliers de dollars)								
Actifs incorporels	106 \$	1 \$	105	10 500 %	107 \$	1 \$	106	10 600 %
Matériel informatique	228	69	159	230 %	349	156	193	124 %
Mobilier et équipement	22	6	16	267 %	23	37	(14)	-38 %
Améliorations locatives	10	4	6	150 %	147	8	139	1 738 %
	<b>366 \$</b>	<b>80 \$</b>	<b>286</b>	<b>358 %</b>	<b>626 \$</b>	<b>202 \$</b>	<b>424</b>	<b>210 %</b>

**ÉTATS  
FINANCIERS  
NON VÉRIFIÉS**

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels, conformément à la *Norme du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sur les rapports financiers trimestriels* des sociétés d'État, ainsi que de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats de l'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, en date des états financiers trimestriels et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



**James S. Paul**

*Président et premier dirigeant*



**Angelo Ottoni**

*Viceprésident, Services de l'entreprise,  
directeur des Finances et trésorier*

Ottawa, Canada

Le 29 novembre 2011

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

**BILAN**

(Non vérifié)

(en milliers de dollars)	Notes	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
<b>Actifs</b>				
Encaisses	9	15 302 \$	12 789 \$	17 493 \$
Placements	15	1 043	685	-
Comptes clients	10, 22	24 481	18 526	16 170
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	11	540	1 345	814
<b>Actifs à court terme</b>		<b>41 366</b>	<b>33 345</b>	<b>34 477</b>
Placements	15	8 665	8 908	-
Immobilisations corporelles	12	2 233	2 216	1 824
Actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement	13	338	316	249
Actifs incorporels	14	429	370	111
		11 665	11 810	2 184
<b>Total des actifs</b>		<b>53 031 \$</b>	<b>45 155 \$</b>	<b>36 661 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>				
Comptes créditeurs et charges à payer	17, 22	7 304 \$	7 991 \$	7 911 \$
Produit constaté d'avance	18	2 164	-	-
Tranche à court terme : obligation découlant d'un contrat de location-financement	16	110	107	96
Tranche à court terme : provision pour avantages sociaux futurs	19	409	409	235
<b>Passifs à court terme</b>		<b>9 987</b>	<b>8 507</b>	<b>8 242</b>
Obligation découlant d'un contrat de location-financement	16	269	247	201
Provision pour avantages sociaux futurs	19	18 968	17 000	14 244
		19 237	17 247	14 445
<b>Total des passifs</b>		<b>29 224</b>	<b>25 754</b>	<b>22 687</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions autorisé : 1 000 actions ordinaires sans valeur nominale				
Émis : 32 actions ordinaires		-	-	-
Bénéfices non répartis		23 807	19 401	13 974
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>23 807</b>	<b>19 401</b>	<b>13 974</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>53 031 \$</b>	<b>45 155 \$</b>	<b>36 661 \$</b>

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

**ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(Non vérifié)

(en milliers de dollars)	Notes	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
Produits de services	22	27 581 \$	23 055 \$	53 658 \$	46 280 \$
Revenu de placements	8	120	37	230	62
<b>Total des revenus</b>		<b>27 701</b>	<b>23 092</b>	<b>53 888</b>	<b>46 342</b>
Salaires et avantages sociaux		22 446	19 892	44 865	40 368
Charges d'exploitation et d'administration	7	2 062	1 710	4 009	3 614
Amortissement des immobilisations corporelles	12	262	208	502	407
Amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement	13	28	22	56	44
Amortissement des actifs incorporels	14	28	13	50	27
<b>Total des dépenses</b>		<b>24 826</b>	<b>21 845</b>	<b>49 482</b>	<b>44 460</b>
<b>Bénéfice net et résultat étendu</b>		<b>2 875 \$</b>	<b>1 247 \$</b>	<b>4 406 \$</b>	<b>1 882 \$</b>

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

(Non vérifié)

(en milliers de dollars)	Capital-actions déclaré	Capital total	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	-	-	20 932 \$	20 932 \$
Bénéfice net et résultat étendu	-	-	2 875	2 875
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>23 807 \$</b>	<b>23 807 \$</b>

(en milliers de dollars)	Capital-actions déclaré	Capital total	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
<b>Solde au 30 juin 2010</b>	-	-	14 609 \$	14 609 \$
Bénéfice net et résultat étendu	-	-	1 247	1 247
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>15 856 \$</b>	<b>15 856 \$</b>

(en milliers de dollars)	Capital-actions déclaré	Capital total	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	-	-	19 401 \$	19 401 \$
Bénéfice net et résultat étendu	-	-	4 406	4 406
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>23 807 \$</b>	<b>23 807 \$</b>

(en milliers de dollars)	Capital-actions déclaré	Capital total	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2010</b>	-	-	13 974 \$	13 974 \$
Bénéfice net et résultat étendu	-	-	1 882	1 882
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>15 856 \$</b>	<b>15 856 \$</b>

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(Non vérifié)

Notes	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
<i>(en milliers de dollars)</i>				
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net et résultat étendu	2 875 \$	1 247 \$	4 406 \$	1 882 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :				
Provision pour avantages sociaux futurs	1 080	940	2 160	1 880
Amortissement des immobilisations corporelles	12 262	208	502	407
Amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement	13 28	22	56	44
Amortissement des actifs incorporels	14 28	13	50	27
Amortissement des primes d'investissement	30	-	65	-
	1 428	1 183	2 833	2 358
Indemnités de départ et autres prestations versées aux employés non liées à la pension	(69)	(20)	(192)	(112)
Augmentation (diminution) des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation :				
Comptes clients	(582)	(2 272)	(5 955)	(4 161)
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	1 725	(472)	805	(1 189)
Créditeurs et charges à payer	(232)	373	(687)	(1 546)
Produit constaté d'avance	512	437	2 164	368
	1 423	(1 934)	(3 673)	(6 528)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	5 657	476	3 374	(2 400)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition de placements	(60)	-	(178)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	12 (260)	(79)	(519)	(202)
Acquisition d'actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement	13 (54)	(86)	(80)	(86)
Acquisition d'actifs incorporels	14 (106)	-	(109)	1
	(480)	(165)	(886)	(287)
<b>Flux de trésorerie provenant (utilisés dans) des activités de financement</b>				
Ajout aux obligations découlant d'un contrat de location-financement	54	86	80	86
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-financement	(29)	(24)	(55)	(48)
	25	62	25	38
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de la période	5 202	373	2 513	(2 649)
Encaisse au début de la période	10 100	14 471	12 789	17 493
<b>Encaisse à la fin de la période</b>	<b>9 15 302 \$</b>	<b>14 844 \$</b>	<b>15 302 \$</b>	<b>14 844 \$</b>

Renseignements supplémentaires relatifs au flux de trésorerie : voir la note 20.

## AVIS AU LECTEUR

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen par un vérificateur externe et doivent être lus en même temps que les plus récents états financiers annuels vérifiés, soit ceux pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011, ainsi qu'avec les commentaires et l'analyse de la direction compris dans le présent rapport financier trimestriel.

### CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

Sauf indication contraire, toutes les sommes indiquées sont en milliers de dollars canadiens.

### NOTE 1 : RÉSUMÉ DES POUVOIRS ET DES OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Construction de Défense (1951) Limitée (« la Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* en 1951 en conformité avec les pouvoirs de la *Loi sur la production de défense* et poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Depuis 1996, la Société relève du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices.

Le mandat de la Société consiste à fournir des services de passation de marchés, de construction, de soutien professionnel, d'exploitation et d'entretien en appui à la défense du Canada. Les services de la Société s'adressent surtout, mais pas exclusivement, au ministère de la Défense nationale. D'autres ministères et organismes jouant un rôle dans la défense du Canada peuvent aussi faire appel à ses services. C'est la facturation de frais pour les services fournis qui génère des produits.

### NOTE 2 : MÉTHODE DE LA PRÉPARATION ET DE LA PRÉSENTATION

Les présents états financiers sont préparés par la Société selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). La Société a adopté les IFRS conformément à l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*. La Société a pour la première fois appliqué les IFRS le 1<sup>er</sup> avril 2010. (Voir la note 24 pour obtenir plus de renseignements sur le passage aux IFRS.)

### NOTE 3 : GESTION DU CAPITAL

En ce qui a trait à la gestion de son capital, la Société a pour objectifs de préserver sa capacité d'assurer la continuité de son exploitation et de remplir son mandat, de générer les fonds suffisants pour répondre à ses besoins prévus en matière d'exploitation et de capital, et de s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Pour déterminer le montant des réserves en trésorerie qu'elle doit constituer pour les besoins de son exploitation, la Société évalue les risques liés à la planification et à l'exploitation qui sont inhérents à ses activités, en particulier le risque associé aux variations imprévues possibles

du budget ou du calendrier des dépenses relatives aux projets de construction du ministère de la Défense nationale. Elle surveille en permanence ses niveaux de trésorerie, et tient compte des excédents ou des déficits qui peuvent à l'occasion se produire pendant certaines périodes d'exploitation dans la détermination des tarifs de facturation de services futurs. Le capital de la Société est composé de ses bénéfices en capitaux propres et de ses bénéfices non répartis.

#### **NOTE 4 : SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES**

##### **4.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS**

Les conventions comptables importantes que la Société a appliquées lors de la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après.

Les états financiers ont été préparés en fonction du coût historique. Ils ont également été préparés selon les conventions comptables précisées par les IFRS en vigueur à la fin de la période visée par le rapport (le 30 septembre 2011) ou appliquées précédemment par la Société.

Ces conventions comptables ont été appliquées tout au long des périodes présentées dans les états financiers, excepté lorsque certaines conventions comptables et exonérations avaient été adoptées par la Société avant le passage aux IFRS. La note 24 décrit ces exonérations ainsi que les effets du passage aux IFRS.

##### **4.2 ADOPTION PRÉCOCE DES IFRS**

La Société a choisi d'appliquer l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dès la production de ses premiers états financiers réalisés aux termes des IFRS.

Dans l'IFRS 9, les exigences en matière de classification et d'évaluation des actifs financiers diffèrent largement de celles de la norme comptable internationale (IAS) 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 définit les deux principales catégories d'évaluation des actifs financiers : le coût amorti et la juste valeur. Un actif financier est évalué à un coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle commercial dont l'objectif est de posséder des actifs afin de recueillir des flux nets de trésorerie contractuels, et que les clauses contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates précisées, à des flux nets de trésorerie qui correspondent uniquement au paiement du principal et de l'intérêt sur le principal impayé. Tous les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur. La norme élimine les catégories de l'IAS 39 existantes de titres détenus jusqu'à échéance, de titres susceptibles de vente, et de prêts et de créances.

L'IFRS 9 exige que les instruments dérivés incorporés aux contrats dont l'hôte est un actif financier dans les limites de la portée de la norme ne soient pas séparés, mais que l'instrument financier hybride soit plutôt évalué dans son ensemble de manière à déterminer s'il doit être mesuré au coût amorti ou à sa juste valeur.

En ce qui concerne les instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus aux fins de négociation, l'IFRS 9 permet de choisir de manière irrévocable, pour chaque investissement, de présenter des modifications de la juste valeur par rapport à l'investissement dans « autres éléments

du résultat étendu ». Les dividendes de tels investissements sont généralement comptabilisés dans l'état des résultats.

L'IFRS 9 exige que les répercussions des modifications du risque de crédit lié au passif indiqué à sa juste valeur par l'intermédiaire de l'état des résultats soient présentées par l'intermédiaire des « autres éléments du résultat étendu », à moins que cela ne crée ou ne creuse un écart comptable entre les profits et les pertes. Dans ce cas, tous les profits et les pertes relatifs à ce passif sont présentés dans l'état des résultats.

Les modifications des conventions comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 9 ont été appliquées de manière rétroactive. L'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucune modification aux valeurs des actifs ou des passifs financiers.

#### 4.3 COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits découlent de la prestation de services au client. Ils sont mesurés par rapport à la juste valeur de la contrepartie reçue ou recevable pour les services fournis, à l'exclusion des taxes de vente.

Les produits sont comptabilisés lorsque leur montant peut être mesuré de manière fiable, que les avantages économiques liés à l'opération profiteront vraisemblablement à la Société et que les coûts supportés ou à supporter peuvent être mesurés fidèlement.

La Société ne génère pas de produits par la vente de biens, par les dividendes ou par les droits d'auteur.

#### *PRESTATION DE SERVICES*

Les produits découlant d'une entente de prestation de services sont comptabilisés au taux convenu, à mesure que les heures de main-d'œuvre sont fournies et que les dépenses sont engagées.

#### *PRODUITS D'INTÉRÊTS*

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice et suivant la méthode des intérêts effectifs.

#### 4.4 ACTIFS INCORPORELS

Les logiciels, tant ceux qui sont acquis que ceux qui sont développés à l'interne, utilisés dans le cadre des activités commerciales de la Société, font partie de ses actifs incorporels. Ces actifs sont comptabilisés suivant le modèle de coûts, selon lequel les coûts capitalisés font l'objet d'un amortissement constant au cours de leur durée de vie utile estimative. La durée de vie utile estimative d'un logiciel est de trois à dix ans.

La baisse de valeur des actifs incorporels évalués au coût amorti est examinée à chaque période de déclaration. La valeur de l'actif baisse lorsque les estimations de flux nets de trésorerie à venir attribuables à l'actif sont inférieures à sa valeur comptable.

L'amortissement a été présenté à titre d'« amortissement des actifs incorporels ».

#### 4.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

Le matériel informatique, le mobilier et les agencements, les améliorations locatives, et les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en fonction du coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur accumulées. L'amortissement est porté au compte de manière à radier son coût de la durée de vie utile estimative de ces actifs, suivant la méthode de l'amortissement constant (méthode de l'amortissement linéaire). On utilise les durées de vie suivantes pour calculer l'amortissement :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	de 5 à 10 ans
Actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement	5 ans

Les durées de vie utiles estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement font l'objet d'un examen à la fin de chaque exercice financier. Les répercussions de toute modification des estimations sont prises en compte de façon prospective.

L'actif faisant l'objet d'un contrat de location-financement est amorti sur sa durée de vie attendue, suivant les mêmes conditions applicables à l'actif qui appartient à la Société, ou sur la durée du bail en question, si elle est plus courte.

Les profits ou les pertes qui découlent de l'élimination ou du retrait d'un élément d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif. Ils sont comptabilisés dans l'état des résultats.

La baisse de valeur des éléments d'immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement évalués au coût amorti est examinée à chaque période de déclaration. La valeur de l'actif baisse lorsque les estimations de flux nets de trésorerie à venir attribuables à l'actif sont inférieures à sa valeur comptable.

#### 4.6 ACTIF LOUÉ

Les contrats de location peuvent être des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-financement, en fonction de la substance de l'opération à l'entrée en vigueur du bail. La classification est réévaluée en cas de modification des conditions de location.

##### CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Les contrats de location dans lesquels une grande part des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont des contrats de location-exploitation. Les paiements aux termes d'une location-exploitation (nets de toute mesure incitative obtenue par le bailleur) sont comptabilisés dans les résultats selon la méthode linéaire sur la période de location.

##### CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

L'actif détenu aux termes d'un contrat de location-financement est initialement comptabilisé à titre d'actif de la Société à sa juste valeur à l'entrée en vigueur du bail, ou à la valeur actualisée des

paiements minimaux de location si elle est moins élevée. Le passif correspondant pour le bailleur est indiqué dans le bilan à titre d'obligation, en vertu du contrat de location-financement.

Les paiements de location sont répartis entre les dépenses financières et la réduction de l'obligation locative afin d'atteindre un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel du passif. Les dépenses effectuées en vertu du contrat de location-financement sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats.

#### 4.7 LIQUIDITÉS

Aux fins du présent état des flux de trésorerie, les liquidités comprennent l'argent en caisse et l'argent à la banque.

#### 4.8 PLACEMENTS

Les placements sont composés d'actifs financiers non dérivés dont l'échéance est fixe, à l'exception des prêts et des créances, et les paiements auxquels ils donnent lieu sont fixes ou calculables. La Société détient actuellement des obligations cotées, des certificats de placement garanti et des comptes de dépôt à taux élevé qui sont comptabilisés au prix coûtant, et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements détenus sont conformes à la politique approuvée par le conseil d'administration. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont à recouvrer et ils sont compris dans le calcul du revenu pour l'exercice.

#### 4.9 COMPTES CLIENTS

Les comptes clients sont les sommes que les clients doivent payer pour les services offerts par la Société dans le cadre de ses activités courantes. Les comptes clients de la Société font partie de la catégorie de ses actifs à court terme si le paiement est dû dans l'année. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

La Société ne possède pas de provision pour créances douteuses, puisque tous les comptes clients sont payés par le gouvernement du Canada.

#### 4.10 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les employés bénéficient de certaines indemnités particulières de départ et d'autres avantages postérieurs à l'emploi non liés à la pension. Chaque année, des actuaires indépendants utilisent la méthode de répartition des prestations au prorata des services afin de déterminer par calcul actuariel les charges de retraite périodiques nettes. Pour ce faire, ils formulent des hypothèses quant aux facteurs tels que le taux d'actualisation relatif aux obligations, la mortalité prévue, le taux d'indemnisation à venir attendu et le taux tendanciel attendu des coûts en matière de soins de santé. Tous les profits et les pertes qui découlent du calcul de la valeur actualisée de l'obligation ayant trait aux prestations déterminées sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices non répartis et sont inclus dans l'état du résultat étendu.

#### 4.11 PRESTATIONS DE RETRAITE

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le Régime de pensions de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de pension contributif à prestations déterminées

qui a été établi par voie législative et qui est parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des prestations pour services courants. Conformément à la législation en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de verser d'autres prestations pour des services ou des défauts de solvabilité passés du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en tant que dépenses pour l'exercice durant lequel les employés ont accompli du service, et représentent les obligations totales de pension de la Société.

#### 4.12 FISCALITÉ

La Société n'est pas assujettie à la fiscalité des entreprises en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

#### 4.13 COMPTES FOURNISSEURS

Les comptes fournisseurs sont l'obligation de payer pour des biens et des services qui ont été obtenus par la Société dans le cadre de ses activités courantes. Les comptes fournisseurs de la Société font partie de la catégorie des passifs à court terme si le paiement est dû dans l'année. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis évalués au coût amorti.

#### 4.14 PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont le montant ou le calendrier est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation légale ou implicite actuelle en raison d'événements passés; une sortie de ressources sera vraisemblablement nécessaire pour régler l'obligation; le montant peut en être estimé de manière fiable.

#### 4.15 ACTIF ET PASSIF FINANCIERS

##### COMPTABILISATION ET MESURE INITIALE

L'actif et le passif financiers de la Société, y compris l'actif et le passif indiqués à leur juste valeur par l'intermédiaire de l'état des résultats, sont initialement comptabilisés à la date de transaction à laquelle la Société devient partie à l'acquisition.

L'actif ou le passif financier est initialement évalué à sa juste valeur plus les coûts de transaction qui découlent directement de l'acquisition, s'il s'agit d'un élément non comptabilisé à sa juste valeur par l'intermédiaire l'état des résultats.

##### CLASSIFICATION DE L'ACTIF FINANCIER

À la prise d'effet, un actif financier est classifié au coût amorti ou à sa juste valeur.

Un actif financier est admissible à l'amortissement du coût uniquement s'il respecte les deux conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle commercial dont l'objectif est de posséder des actifs afin de recueillir des flux nets de trésorerie contractuels;
- les clauses contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates précisées, à des flux nets de trésorerie qui correspondent uniquement au paiement du principal et de l'intérêt sur le principal impayé.

Si un actif financier ne respecte pas ces conditions, il est évalué à sa juste valeur.

La Société évalue le modèle opérationnel au niveau de l'actif, puisque cela est plus représentatif de la façon dont les activités sont gérées et dont l'information est fournie à la direction.

En évaluant si un actif est détenu dans le cadre d'un modèle commercial dont l'objectif est de posséder des actifs afin de recueillir des flux nets de trésorerie contractuels, la Société tient compte de ce qui suit :

- les politiques et les objectifs établis par la direction relativement à l'actif, et le fonctionnement de ces politiques dans la pratique;
- la méthode d'évaluation du rendement de l'actif par la direction;
- la fréquence de toute vente d'actif prévue;
- la vente d'actif détenu pendant une période prolongée par rapport à l'échéance contractuelle ou la vente peu après l'acquisition.

L'actif financier détenu à des fins de transaction n'est pas détenu dans le cadre d'un modèle commercial dont l'objectif est de posséder des actifs afin de recueillir des flux nets de trésorerie contractuels.

L'actif financier n'est pas classé dans une autre catégorie à la suite de sa comptabilisation initiale, sauf si la Société change de modèle commercial de gestion de l'actif financier.

#### *CLASSIFICATION DU PASSIF FINANCIER*

La Société classe le passif financier en fonction de l'évaluation au coût amorti ou à sa juste valeur par l'intermédiaire de l'état des résultats.

#### *MESURE DE LA JUSTE VALEUR*

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou pour lequel un passif pourrait être réglé, entre des parties averties et consentantes, dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance, à la date de l'évaluation.

La Société mesure la juste valeur en fonction des prix du marché, dans un marché actif, autant que possible. Si le marché n'est pas actif, la Société établit la juste valeur au moyen de techniques d'évaluation, notamment en se fondant sur des opérations récentes sans lien de dépendance entre des parties averties et consentantes, autant que possible.

La meilleure preuve de la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale est le prix de vente, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Si le prix de vente constitue la meilleure preuve de la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, l'instrument financier est initialement évalué à ce prix.

#### *DÉTERMINATION ET MESURE DE LA BAISSÉ DE VALEUR*

À chaque date de clôture, la Société détermine la présence de preuves objectives indiquant que la valeur de l'actif financier reporté au coût amorti a baissé. La valeur d'un actif financier baisse en présence de preuves objectives d'une perte survenue après la comptabilisation initiale de l'actif.

#### 4.16 MODIFICATIONS QUI SERONT APPORTÉES AUX CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a examiné des prises de position sur la comptabilité (nouvelles ou révisées) qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en application, et a déterminé que les éléments suivants pourraient avoir une incidence sur la Société :

##### *IAS 1 Présentation des états financiers (IAS 1)*

L'IAS 1 a été modifiée afin de revoir la façon dont les autres éléments du résultat étendu sont présentés. La mise en œuvre de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers de la Société.

##### *IAS 12 Impôts sur le résultat (IAS 12)*

L'IAS 12 ne peut pas avoir de répercussions sur la Société puisque celle-ci n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices.

##### *IAS 19 Avantages du personnel (IAS 19)*

Les volets de l'IAS 19 concernant la comptabilisation et la présentation des avantages postérieurs à l'emploi ont été modifiés. La modification apportée à la norme IAS 19 est applicable pour des périodes de déclaration à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Elle peut également être mise en application avant cette date. La Société évalue actuellement les répercussions de cette modification de l'IAS 19 sur ses états financiers.

##### *IAS 27 États financiers individuels (IAS 27)*

L'IAS 27 a remplacé la précédente IAS 27 intitulée « États financiers consolidés et individuels ». L'IAS comporte des exigences en matière de comptabilisation et de divulgation en ce qui concerne les participations et placements dans les filiales, les coentreprises et les entreprises associées dans les cas où l'entité en question prépare des états financiers individuels. L'IAS 27 ne s'applique pas à la Société puisque celle-ci n'est pas tenue de préparer des états financiers individuels.

##### *IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (IAS 28)*

L'IAS 28 prévoit les modalités en ce qui a trait à la comptabilisation relative aux investissements effectués en partenariat et établit les exigences pour ce qui est de la mise en application de la méthode de la mise en équivalence dans le cas de la comptabilisation relative aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises. L'IAS 28 ne s'applique pas à la Société puisque celle-ci ne détient aucune participation dans des entreprises associées ou des coentreprises.

##### *IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)*

La Société a déjà adopté l'IFRS 9.

##### *IFRS 10 États financiers consolidés (IFRS 10)*

L'IFRS 10 établit les principes de la présentation et de la préparation des états financiers consolidés. L'IFRS 10 ne s'applique pas à la Société puisque celle-ci ne prépare pas d'états financiers consolidés.

*IFRS 11 Accords conjoints (IFRS 11)*

L'IFRS 11 établit les principes en ce qui concerne l'établissement de rapports financiers par des parties ayant pris un accord conjoint. L'IFRS 11 ne s'applique pas à la Société puisque celle-ci n'a pas pris d'accord conjoint.

*IFRS 12 Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12)*

Comme la Société ne détient aucun intérêt dans d'autres entités, l'IFRS 12 ne s'applique donc pas.

*IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)*

L'IFRS 13 définit la juste valeur, intègre, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur, et prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. L'IFRS 13 s'applique aux IFRS qui demandent ou permettent de réaliser des évaluations de la juste valeur ou de fournir de l'information sur les évaluations de la juste valeur, sauf dans des circonstances précises. L'IFRS 13 doit être mise en application pour des périodes annuelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Elle peut toutefois être mise en application avant cette date. La mise en application de cette norme ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

**NOTE 5 : ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

En vertu des conventions comptables de la Société, décrites à la note 4, la direction doit émettre des jugements, faire des estimations et formuler des hypothèses concernant la valeur comptable de l'actif et du passif qui ne sont pas facilement visibles à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et les postulats comptables sont examinés de façon régulière. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période de révision si la modification a une incidence sur cette période uniquement, ou elles sont comptabilisées au cours de la période de révision et des périodes à venir si la modification a une incidence sur les périodes actuelles et à venir.

**5.1 AMORTISSEMENT**

La Société examine l'estimation de la durée de vie des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement à la fin de chaque exercice financier. Aucun changement n'était nécessaire à la fin du dernier exercice financier.

**5.2 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

La Société offre des avantages sociaux futurs pour couvrir les indemnités de départ des employés, les régimes d'assurance-maladie complémentaire, l'assurance-vie et les prestations de congé de maladie. La détermination des dépenses et des obligations associées aux avantages sociaux futurs exige le recours à des hypothèses au sujet de facteurs comme les taux d'actualisation relatifs à la mesure des obligations, le taux de mortalité, le taux d'indemnisation à venir et les tendances des coûts en matière de soins de santé. Puisque la détermination des dépenses et des obligations associées aux avantages

sociaux futurs exige le recours à de telles hypothèses, l'incertitude relative à l'évaluation est inhérente au processus d'évaluation actuarielle. Les résultats réels peuvent être différents des résultats estimés en fonction de ces hypothèses. Se reporter à la note 19 pour obtenir de plus amples renseignements.

**NOTE 6 : CLASSIFICATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS**

	Juste valeur selon le résultat net	Juste valeur selon les autres éléments du résultat étendu	Coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
<b>Au 30 septembre 2011</b>					
Encaisses	- \$	- \$	15 302 \$	15 302 \$	15 302 \$
Placements	-	-	9 708	9 708	10 139
Comptes clients	-	-	24 481	24 481	24 481
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	-	-	540	540	540
	-	-	<b>50 031</b>	<b>50 031</b>	<b>50 462</b>
Créditeurs et charges à payer	-	-	7 304	7 304	7 304
	- \$	- \$	<b>7 304 \$</b>	<b>7 304 \$</b>	<b>7 304 \$</b>

	Juste valeur selon le résultat net	Juste valeur selon les autres éléments du résultat étendu	Coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
<b>Au 31 mars 2011</b>					
Encaisses	- \$	- \$	12 789 \$	12 789 \$	12 789 \$
Placements	-	-	9 593	9 593	9 528
Comptes clients	-	-	18 526	18 526	18 526
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	-	-	1 345	1 345	1 345
	-	-	<b>42 253</b>	<b>42 253</b>	<b>42 188</b>
Créditeurs et charges à payer	-	-	7 991	7 991	7 991
	- \$	- \$	<b>7 991 \$</b>	<b>7 991 \$</b>	<b>7 991 \$</b>

	Juste valeur selon le résultat net	Juste valeur selon les autres éléments du résultat étendu	Coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2010</b>					
Encaisses	- \$	- \$	17 493 \$	17 493 \$	17 493 \$
Placements	-	-	-	-	-
Comptes clients	-	-	16 170	16 170	16 170
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	-	-	814	814	814
	-	-	<b>34 477</b>	<b>34 477</b>	<b>34 477</b>
Créditeurs et charges à payer	-	-	7 911	7 911	7 911
	- \$	- \$	<b>7 911 \$</b>	<b>7 911 \$</b>	<b>7 911 \$</b>

#### 6.1 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations selon les modalités de l'instrument financier. La valeur comptable des actifs financiers assujettis au risque de crédit au 30 septembre 2011 était de 24 481 \$ (au 31 mars 2011, elle était de 18 526 \$), ce qui représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit. La Société n'utilise pas de dérivés de crédit ni d'instruments similaires pour atténuer ce risque; par conséquent, l'exposition maximale correspond à la pleine valeur comptable ou à la valeur nominale de l'actif financier. La Société réduit au minimum le risque de crédit lié à l'encaisse en ne confiant ses liquidités qu'à des établissements financiers de bonne réputation et de qualité. La Société n'est pas réellement exposée au risque de crédit lié aux créances, car presque toutes les créances sont payées par le gouvernement du Canada. Exception faite des sommes exigibles du ministère de la Défense nationale et d'autres ministères, il n'y a pas de concentration de crédit avec un client particulier. À la lumière des taux de défaut de paiements observés dans le passé, la Société juge inutile une provision pour créances douteuses.

#### 6.2 RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à honorer ses obligations associées à des passifs financiers. La valeur comptable des passifs financiers au 30 septembre 2011 était de 7 310 \$ (au 31 mars 2011, elle était de 7 991 \$), ce qui représente l'exposition maximale de la Société. La Société gère son risque d'illiquidité en contrôlant et en supervisant son flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'investissement prévues. Le risque d'illiquidité est faible puisque la Société n'a pas d'instrument d'emprunt et que son flux de trésorerie provient de services fournis au gouvernement du Canada. De plus, au 30 septembre 2011, les actifs financiers de la Société excédaient ses passifs financiers de 39 608 \$ (au 31 mars 2011, les actifs excédaient les passifs de 32 508 \$).

### 6.3 RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de marché. Les actifs et les passifs financiers de la Société ne sont exposés à aucun risque de change du fait de leur nature et de leurs caractéristiques sous-jacentes.

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt quant aux placements qu'elle détient. Au 30 septembre 2011, la majorité des placements, qui totalisaient 9 708 \$, était constituée d'instruments à taux d'intérêt fixe (au 31 mars 2011, ces placements totalisaient 9 593 \$). Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient entraîner des répercussions négatives sur la juste valeur du marché de ces instruments; la direction compte toutefois les détenir jusqu'à leur échéance. La Société a déterminé que le risque n'est pas important.

#### NOTE 7 : CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

##### OPERATING AND ADMINISTRATIVE EXPENSES

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
Loyer	552 \$	537 \$	1 090 \$	1 055 \$
Formation et perfectionnement des employés	283	174	627	493
Services professionnels	262	213	540	463
Entretien	158	148	315	307
Téléphonie et communications	200	196	343	357
Déplacements	116	115	247	273
Services de bureau, fournitures et matériel de bureau	151	122	275	236
Réinstallation d'employés	119	3	179	75
Recrutement	40	50	78	72
Services à la clientèle et communications	31	26	67	56
Impression et papeterie	68	55	98	92
Matériel informatique	7	3	35	10
Logiciels	7	2	9	4
Autres	68	66	106	122
	<b>2 062 \$</b>	<b>1 710 \$</b>	<b>4 009 \$</b>	<b>3 615 \$</b>

**NOTE 8 : REVENU DE PLACEMENT**

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
Intérêts provenant des :				
Dépôts bancaires	41 \$	37 \$	81 \$	62 \$
Placement	79	-	149	-
	<b>120 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>62 \$</b>

**NOTE 9 : ENCAISSE**

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Fonds en banque	15 302 \$	12 789 \$	17 493 \$
	<b>15 302 \$</b>	<b>12 789 \$</b>	<b>17 493 \$</b>

Il n'existe aucune restriction quant à l'encaisse, et toutes les transactions sont en monnaie canadienne.

**NOTE 10 : COMPTES CLIENTS**

Les comptes clients sont entièrement payés par les apparentés (voir la note 22).

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Comptes clients	24 481 \$	18 526 \$	16 170 \$
	<b>24 481 \$</b>	<b>18 526 \$</b>	<b>16 170 \$</b>

À chaque date de clôture, le classement chronologique des créances était le suivant :

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Montant actuel	22 031 \$	9 950 \$	8 126 \$
En souffrance (de 0 à 30 jours)	-	-	7 968
En souffrance (de 31 à 60 jours)	1 665	8 434	34
En souffrance (de 61 à 90 jours)	627	116	
En souffrance (91 jours et plus)	158	26	42
<b>Solde</b>	<b>24 481 \$</b>	<b>18 526 \$</b>	<b>16 170 \$</b>

Le gouvernement du Canada est à l'origine des comptes clients et, par conséquent, la Société n'est pas exposée au risque normal de crédit pour ce qui est de ses comptes clients, et elle ne prévoit pas de provision pour créances douteuses.

**NOTE 11 : CHARGES PAYÉES D'AVANCE ET AUTRES ACTIFS À COURT TERME**

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Charges payées d'avance	386 \$	806 \$	778 \$
Factures à recevoir	101	395	-
Autres créances	37	121	12
Avance aux employés	12	10	7
Avances de voyage	4	13	17
	<b>540 \$</b>	<b>1 345 \$</b>	<b>814 \$</b>

**NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Coûts	7 006 \$	6 487 \$	8 907 \$
Amortissement cumulé	4 773	4 271	7 083
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2 233 \$</b>	<b>2 216 \$</b>	<b>1 824 \$</b>
<b>Valeur comptable nette par classe d'actif</b>			
Matériel informatique	1 236 \$	1 147 \$	761 \$
Mobilier et agencements	400	462	521
Améliorations locatives	597	607	542
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2 233 \$</b>	<b>2 216 \$</b>	<b>1 824 \$</b>

Les changements relatifs aux immobilisations corporelles sont présentés dans le tableau ci-après.

	Matériel informatique	Mobilier et agencements	Améliorations locatives	Total
<b>Coûts</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	5 143 \$	2 355 \$	1 409 \$	8 907 \$
Plus : Ajouts	869	147	270	1 286
Moins : Aliénations	3 114	592	-	3 706
Solde au 31 mars 2011	2 898	1 910	1 679	6 487
Plus : Ajouts	349	23	147	519
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>3 247 \$</b>	<b>1 933 \$</b>	<b>1 826 \$</b>	<b>7 006 \$</b>

Les changements relatifs à l'amortissement cumulé sont présentés dans le tableau ci-après.

	Matériel informatique	Mobilier et agencements	Améliorations locatives	Total
<b>Amortissement cumulé et pertes de valeur accumulées</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	4 382 \$	1 834 \$	867 \$	7 083 \$
Plus : Charge d'amortissement	483	207	205	895
Moins : Aliénations	3 114	593	-	3 707
Solde au 31 mars 2011	1 751	1 448	1 072	4 271
Plus : Charge d'amortissement	260	86	156	502
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>2 011 \$</b>	<b>1 534 \$</b>	<b>1 228 \$</b>	<b>4 773 \$</b>

Aucune baisse de valeur des immobilisations corporelles n'a été observée.

**NOTE 13 : ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT**

Les photocopieurs multifonction loués par la Société dans le cadre d'un accord de financement font partie des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Coûts	604 \$	563 \$	496 \$
Amortissement cumulé	266	247	247
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>338 \$</b>	<b>316 \$</b>	<b>249 \$</b>

Les changements relatifs aux actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont présentés dans le tableau ci-après.

	<b>Total</b>
<b>Coûts</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	496 \$
Plus : Ajouts	162
Moins : Aliénations	95
Solde au 31 mars 2011	563 \$
Plus : Ajouts	80
Moins : Aliénations	39
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>604 \$</b>

Les changements relatifs à l'amortissement cumulé sont présentés dans le tableau ci-après.

	<b>Total</b>
<b>Amortissement cumulé</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	247 \$
Plus : Charge d'amortissement	95
Moins : Aliénations	95
Solde au 31 mars 2011	247
Plus : Charge d'amortissement	56
Moins : Aliénations	37
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>266 \$</b>

Aucune baisse de valeur des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement n'a été observée.

**NOTE 14 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les logiciels achetés par la Société sont des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-après.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Coûts	4 201 \$	4 092 \$	3 762 \$
Amortissement cumulé	3 772	3 722	3 651
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>429 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>111 \$</b>

Les changements relatifs aux immobilisations incorporelles sont présentés dans le tableau ci-après.

	Total
<b>Coûts</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	3 762 \$
Plus : Ajouts	330
Aliénations	-
Solde au 31 mars 2011	4 092
Plus : Ajouts	109
Aliénations	-
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>4 201 \$</b>

Les changements relatifs à l'amortissement cumulé sont présentés dans le tableau ci-après.

	Total
<b>Amortissement cumulé</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	3 651 \$
Plus : Charge d'amortissement	71
Aliénations	-
Solde au 31 mars 2011	3 722
Plus : Charge d'amortissement	50
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>3 772 \$</b>

Il n'y aucune baisse de valeur des actifs incorporels.

**NOTE 15 : PLACEMENTS**

Les placements se composent des obligations canadiennes, provinciales et de Société ayant un taux d'intérêt fixe variant de 3,27 à 4,75 %, des certificats de placement garanti ayant un taux d'intérêt fixe variant de 1,2 à 1,65 %, ainsi que des comptes de dépôt à taux élevé ayant un taux d'intérêt variable. Les années d'échéance des obligations peuvent aller de 2012 à 2022. Les certificats de placement garanti et les comptes de dépôt à taux élevé sont disponibles sur demande. Les valeurs comptables, comptabilisées au coût amorti et évaluées à la juste valeur de marché de ces placements, sont présentées dans le tableau ci-après.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Valeur comptable au coût après amortissement :			
Obligations	<b>9 182 \$</b>	8 857 \$	- \$
Certificats de placement garanti	<b>404</b>	400	-
Comptes de dépôt à taux élevé	<b>122</b>	336	-
	<b>9 708 \$</b>	9 593 \$	- \$
	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Tranche à court terme	<b>1 043 \$</b>	685 \$	- \$
Tranche à long terme	<b>8 665</b>	8 908	-
	<b>9 708 \$</b>	9 593 \$	- \$
	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Juste valeur :			
Obligations	<b>9 613 \$</b>	8 792 \$	- \$
Certificats de placement garanti	<b>404</b>	400	-
Comptes de dépôt à taux élevé	<b>122</b>	336	-
	<b>10 139 \$</b>	9 528 \$	- \$

**NOTE 16 : OBLIGATION FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT**

Au 30 septembre 2011, la valeur comptable nette de l'obligation faisant l'objet d'un contrat de location-financement était de 379 \$ (au 31 mars 2011, elle était de 354 \$) pour les photocopieurs multifonction détenus aux termes d'un contrat de location-financement.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Tranche à court terme	<b>110 \$</b>	107 \$	96 \$
Tranche à long terme	<b>269</b>	247	201
<b>Contrat de location-financement</b>	<b>379 \$</b>	354 \$	297 \$

Les contrats de location sont d'une durée de cinq ans, à compter de l'entrée en vigueur du bail. Les taux d'intérêt pour les obligations faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont déterminés à la date du contrat et varient de 3 à 29 % par année. Le rapprochement des paiements minimaux de location sont présentés dans le tableau ci-après.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Paiements de location minimaux			
Dans l'année	<b>134 \$</b>	127 \$	118
Dans un délai de 2 à 5 ans	<b>295</b>	281	224
	<b>429</b>	408	342
Moins : Frais de crédit inclus sur le contrat de location-financement	<b>50</b>	54	45
Obligation découlant d'un contrat de location-financement	<b>379 \$</b>	354 \$	297

Aucun contrat de location-financement ne comporte de loyer conditionnel. Aucun paiement de sous-location n'était exigé pour les contrats de location-financement au moment d'établir le bilan de la situation financière. Les contrats ne comportent aucune modalité relative au renouvellement, aux options d'achat et aux clauses d'indexation, et aucune restriction n'est imposée par les contrats de location conclus.

**NOTE 17 : COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

Les comptes créditeurs et les charges à payer de la Société comprennent principalement des sommes impayées pour les achats commerciaux qui ont trait aux activités de la Société, les charges à payer pour les vacances et les heures supplémentaires des employés, la paie ainsi que les taxes à la consommation. La période de crédit pour les achats commerciaux est habituellement de 30 jours.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Heures supplémentaires et congés cumulés	<b>2 408 \$</b>	3 001 \$	2 659 \$
Charges à payer	<b>1 242</b>	675	2 656
Comptes créditeurs	<b>2 560</b>	3 709	2 303
Taxes à la consommation payables	<b>1 094</b>	606	293
<b>Contrat de location-financement</b>	<b>7 304 \$</b>	7 991 \$	7 911 \$

Voici une analyse antérieure des comptes créditeurs.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Moins d'un mois	<b>2 529 \$</b>	3 698 \$	2 102 \$
De 1 à 3 mois	<b>30</b>	11	11
De 3 à 6 mois	<b>1</b>	-	190
	<b>2 560 \$</b>	3 709 \$	2 303 \$

Les comptes créditeurs comprennent les soldes des opérations entre apparentés. (Voir également la note 22.)

Notes	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010
Opérations entre apparentés	<b>4 \$</b>	2 316 \$	1 920 \$
Transactions avec des tiers	<b>2 556</b>	1 393	383
	<b>2 560 \$</b>	3 709 \$	2 303 \$

**NOTE 18 : PRODUIT CONSTATÉ D'AVANCE**

Il est question de produit constaté d'avance lorsque le personnel de la Société consacre moins de temps que prévu aux accords sur les niveaux de service à l'égard des services facturés selon des honoraires fixes. Au 30 septembre 2011, la Société avait ainsi facturé 2 164 \$ pour des niveaux de service rendus qui ont nécessité moins de temps que prévu. (Au 1<sup>er</sup> avril 2010 et au 31 mars 2011, cette somme était de 0 \$.) Le produit constaté d'avance sera réduit pour s'établir à 0 \$ d'ici la fin de l'exercice financier 2011-2012.

**NOTE 19 : PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

19.1 INDEMNITÉS DE DÉPART ET AUTRES AVANTAGES NON LIÉS À LA PENSION

Ce régime d'avantages sociaux n'est pas capitalisé et ne comporte donc pas d'actifs, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation ayant trait aux indemnités constituées.

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011	Au 1 <sup>er</sup> avril 2010	
Provision totale pour avantages sociaux futurs	<b>19 377 \$</b>	17 409 \$	14 479 \$	
Moins : Tranche à court terme	<b>409</b>	409	235	
	<b>18 968</b>	17 000 \$	14 244 \$	

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
Charge de la période	<b>1 080 \$</b>	940 \$	2 160 \$	1880 \$
Prestations versées au cours de la période	<b>69 \$</b>	20 \$	192 \$	112 \$

Au cours des prochains exercices financiers, le taux d'accroissement du coût des soins de santé devrait excéder de 2,5 % le taux annuel d'inflation. La date de mesure de la dernière évaluation actuarielle de la provision pour les avantages sociaux futurs des employés était le 1<sup>er</sup> avril 2011, et la prochaine évaluation actuarielle est prévue pour avril 2012.

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour l'évaluation des indemnités de départ et des autres avantages non liés à la pension de la Société sont les suivantes :

	<i>Exercice financier</i> <b>2011</b>	<i>Exercice financier</i> <b>2010</b>
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des indemnités projetées	<b>5,50 %</b>	5,75 %
Taux moyen des augmentations générales de salaire	<b>3,50 %</b>	3,50 %
Taux d'inflation	<b>2,50 %</b>	2,50 %
Taux prévu d'accroissement du coût des soins de santé	<b>5,00 %</b>	5,00 %
Taux ultime d'accroissement du coût des soins de santé	<b>5,00 %</b>	5,00 %
Année où le taux ultime d'accroissement du coût des soins de santé sera atteint	<b>2011</b>	2010
Pensionné non assuré 1994 avec projections de mortalité jusqu'en 2020 (UP94@2020) pour 2011 et 2010	<b>UP94@2020</b>	UP94@2020
Âge à la retraite	<b>59</b>	59

Au cours des prochains exercices, le taux d'accroissement du coût des soins de santé devrait excéder de 2,5 % le taux annuel d'inflation.

#### 19.2 PRESTATIONS DE RETRAITE

Presque tous les employés de la Société participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de pension contributif à prestations déterminées qui a été établi par voie législative et qui est parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent y cotiser. Le président du Conseil du Trésor du Canada détermine le montant des cotisations de l'employeur en se fondant sur un multiple des cotisations exigées des employés. Les cotisations totalisant 4 268 \$ ont été comptabilisées dans la charge de la période écoulée depuis le début de l'exercice financier s'étant terminée le 30 septembre 2011 (pour la même période de l'exercice financier 2010-2011, les cotisations totalisaient 3 460 \$).

En vertu d'une obligation légale, le gouvernement du Canada est tenu de verser les prestations relatives au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent généralement sur une période maximale de 35 ans à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de rémunération. Les prestations de retraite sont coordonnées avec les prestations du Régime de pensions du Canada/Québec, et elles sont indexées à l'inflation.

**NOTE 20 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AU FLUX NET DE TRÉSORERIE**

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
Intérêts débiteurs	7 \$	7 \$	13 \$	12 \$
Impôts sur le revenu	-	-	-	-
	<b>7 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>12 \$</b>

**NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN VERTU DES CONTRATS DE LOCATION**

La Société loue des locaux à bureaux pour accomplir ses activités et ainsi répondre aux besoins du client. La Société a conclu des contrats de cooccupation de locaux par des membres du personnel du MDN et de CDC, qui peuvent ainsi regrouper leurs activités de prestation de services. Les loyers de cooccupation sont perçus auprès du MDN.

Période de location	Contrats de location	Contrats de co-occupation	Total
Du 1 <sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2012	2 239 \$	2 767 \$	<b>5 006 \$</b>
Du 1 <sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013	2 282	2 767	<b>5 049</b>
Du 1 <sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014	988	2 767	<b>3 755</b>
Du 1 <sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015	454	933	<b>1 387</b>
Après le 1 <sup>er</sup> octobre 2015	314	86	<b>400</b>
	<b>6 277 \$</b>	<b>9 320 \$</b>	<b>15 597 \$</b>

**NOTE 22 : OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET SOLDES**

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada en raison de la propriété commune. CDC transige avec ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée ou reçue pour les services fournis. Les produits de la Société, qui se chiffrent à 53 658 \$ pour la période écoulée depuis le début de l'exercice financier 2011-2012 (ils se chiffraient à 46 280 \$ pour la même période de l'exercice 2010-2011), proviennent, en quasi-totalité, des services qu'elle fournit au MDN. Dans la région de la capitale nationale, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada gère les installations du MDN et verse des fonds à la Société pour qu'elle embauche des entrepreneurs chargés de fournir des services en matière d'infrastructure.

Conformément à un protocole d'entente conclu entre le MDN et la Société, le MDN doit fournir des locaux à bureaux sans frais au personnel de la Société fournissant des services dans les bases et au sein des escadres du MDN. Si des locaux à bureaux ne sont pas fournis et si le personnel de la Société offrant des services ne peut occuper une installation du MDN, les coûts de logement sont recouvrés à titre de frais remboursables ou à même le taux horaire fixé pour les services fournis.

	Au 30 septembre 2011	Au 30 septembre 2010	Au 30 septembre 2011
Créances sur :			
Ministère de la Défense nationale	24 358 \$	18 467 \$	16 149 \$
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	123	59	21
	<b>24 481 \$</b>	<b>18 526 \$</b>	<b>16 170 \$</b>
Dettes envers :			
Ministère de la Défense nationale	4 \$	4 \$	5 \$
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	-	2 309	232
École de la fonction publique du Canada	-	3	20
Commission de la fonction publique du Canada	-	-	2
	<b>4 \$</b>	<b>2 316 \$</b>	<b>259 \$</b>

#### 22.1 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CLÉ DE GESTION

	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de trois mois s'étant terminée le 30 septembre 2010	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2011	Période de six mois s'étant terminée le 30 septembre 2010
Avantages à court terme	778 \$	787 \$	1 341 \$	1 318 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	45	41	78	68
	<b>823 \$</b>	<b>828 \$</b>	<b>1 419 \$</b>	<b>1 386 \$</b>

#### NOTE 23 : DÉPENSES IMPRÉVUES

##### 23.1 RÉCLAMATIONS FONDÉES EN DROIT

Le nombre et la valeur des réclamations contractuelles qui sont en instance devant les tribunaux illustrent bien les efforts que déploie CDC pour régler les différends contractuels. Au 30 septembre 2011, 13 réclamations d'une valeur combinée de 9 948 \$, dont trois qui étaient portées en appel et une qui ne concernait pas le MDN, étaient en cours. Au 31 mars 2011, 11 réclamations d'une valeur combinée de 7 861 \$ étaient en cours.

Conformément au protocole d'entente conclu entre CDC et le MDN, ce dernier accepte les risques juridiques et financiers associés aux réclamations qui découlent de marchés intervenus entre un tiers et CDC. Le risque financier des réclamations contractuelles n'a donc aucune

répercussion financière sur CDC. Par conséquent, la Société n'estime pas nécessaire d'inscrire dans ses états financiers un passif lié aux réclamations fondées en droit.

#### NOTE 24 : PASSAGE AUX IFRS

Les présents états financiers sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales. La Société a adopté les IFRS conformément à l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*. Les IFRS ont été appliquées pour la première fois le 1<sup>er</sup> avril 2010 (« date de transition »). Conformément aux IFRS, la Société a adopté les mesures suivantes :

- fournir des renseignements financiers comparatifs;
- appliquer les mêmes conventions comptables tout au long des périodes présentées;
- appliquer rétroactivement toutes les IFRS en vigueur au 30 septembre 2011, au besoin;
- appliquer certaines exonérations optionnelles et certaines restrictions obligatoires applicables, le cas échéant, aux organismes qui adoptent les IFRS pour la première fois.

Auparavant, les états financiers de la Société étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

##### 24.1 OPTIONS INITIALES AU MOMENT DE L'ADOPTION

Voici les exonérations et les restrictions concernant l'application de l'IFRS 1 qui ont été appliquées dans le cadre du passage des principes comptables généralement reconnus du Canada aux IFRS.

##### EXONÉRATIONS OPTIONNELLES DES IFRS

L'IFRS 1 permet d'appliquer rétroactivement la marge en vertu de l'IAS 19 *Avantages sociaux du personnel*, dans le cadre de la comptabilisation des gains et des pertes actuariels, ou de la comptabilisation des gains et des pertes comptabilisées en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada dans les bénéfices non répartis à la date du passage aux IFRS. La Société a choisi de comptabiliser tous les gains et les pertes actuariels cumulatifs qui existaient au moment de la transition dans les bénéfices non répartis pour les avantages sociaux futurs de ses employés.

CDC a évalué le coût des immobilisations corporelles au coût amorti. L'ancienne politique d'amortissement de CDC, régie par les principes comptables généralement reconnus du Canada, est conforme à la politique relative aux IFRS. Au moment de la transition, les immobilisations corporelles ont été évaluées au coût amorti. Les immobilisations incorporelles ont également été évaluées au coût amorti pour les IFRS.

##### RESTRICTIONS OBLIGATOIRES CONCERNANT LES IFRS

L'évaluation a posteriori n'est pas utilisée pour créer des estimations ni pour réviser ces dernières. Les estimations qui ont été réalisées antérieurement par la Société en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada n'ont pas été révisées pour l'application des IFRS, sauf lorsqu'elles devaient refléter les différences entre les conventions comptables.

#### 24.2 RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES IFRS

Les rajustements des états préparés suivant les principes comptables généralement reconnus du Canada comprenaient deux entrées permettant de modifier les états en fonction des IFRS.

##### *RAJUSTEMENTS DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS*

Le premier rajustement a éliminé le gain actuariel de 1 222 \$ accumulé sur la provision pour les avantages sociaux futurs des employés. La tranche à long terme pour les avantages sociaux futurs des employés a été portée au débit du compte, et les bénéfices non répartis ont été crédités de 853 \$ pour le gain actuariel jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010. Le gain actuariel de 369 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011 a été portée au débit du compte de la tranche à long terme des avantages sociaux futurs des employés, et l'expérience acquise a été créditée aux salaires et aux avantages sociaux des employés.

##### *RAJUSTEMENTS DES ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT*

Le deuxième rajustement des états préparés suivant les principes comptables généralement reconnus du Canada en date du 31 mars 2011 comprenaient deux entrées permettant de modifier les états en fonction des IFRS. Le premier rajustement a permis d'inscrire les soldes d'ouverture en date du 1<sup>er</sup> avril 2010. Il consistait à porter au débit du compte le coût de photocopieuses de bureau (496 \$) et des bénéfices non répartis de 48 \$, et de porter au crédit du compte un contrat de location-financement (à court terme, 96 \$; à long terme, 201 \$; amortissements cumulés de 247 \$).

Rapprochement du bilan au 1<sup>er</sup> avril 2010

Comptes selon les PCGR canadiens	Bilan selon les PCGR canadiens	Rajustements selon les IFRS	Bilan selon les IFRS	Compte selon les IFRS
<b>Actifs</b>				<b>Actifs</b>
Encaisses	17 493 \$	- \$	17 493 \$	Encaisses
Créances sur apparentés	16 170	-	16 170	Comptes clients
Charges payées d'avance, acomptes et créances	814	-	814	Charges payées d'avance et autres actifs à court terme
<b>Actifs à court terme</b>	<b>34 477</b>	<b>-</b>	<b>34 477</b>	<b>Actifs à court terme</b>
Immobilisations corporelles	1 824	-	1 824	Immobilisations corporelles
	-	249	249	Actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement
Actifs incorporels	111	-	111	Actifs incorporels
	1 935	249	2 184	
<b>Total des actifs</b>	<b>36 412</b>	<b>249</b>	<b>36 661</b>	<b>Total des actifs</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>				<b>Passifs et capitaux propres</b>
Comptes créditeurs et charges à payer	7 652	-	7 652	Comptes créditeurs et charges à payer
Dettes envers des apparentés	259	-	259	Dettes envers des apparentés
	-	96	96	Tranche à court terme : obligations découlant d'un contrat de location-financement
Tranche à court terme : provision pour avantages sociaux futurs	235	-	235	Tranche à court terme : provision pour avantages sociaux futurs
<b>Passifs à court terme</b>	<b>8 146</b>	<b>96</b>	<b>8 242</b>	<b>Passifs à court terme</b>
	-	201	201	Tranche à long terme : obligations découlant d'un contrat de location-financement
Provision pour avantages sociaux futurs	15 097	(853)	14 244	Endettement à long terme
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>23 243</b>	<b>(556)</b>	<b>22 687</b>	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>
Capital-actions	-	-	-	Capital-actions
Bénéfices non répartis	13 169	805	13 974	Bénéfices non répartis
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>13 169</b>	<b>805</b>	<b>13 974</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>36 412 \$</b>	<b>249 \$</b>	<b>36 661 \$</b>	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>

Rapprochement de l'état des résultats et des résultats étendus au 31 mars 2011

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Comptes selon les PCGR canadiens	Bilan selon les PCGR canadiens	Rajustements selon les IFRS	Bilan selon les IFRS	Compte selon les IFRS
<b>Actifs</b>				<b>Actifs</b>
Encaisses	12 789 \$	- \$	12 789 \$	Encaisses
Placements	685	-	685	Placements
Créances sur apparentés	18 526	-	18 526	Comptes clients
Charges payées d'avance, acomptes et créances	1 345	-	1 345	Charges payées d'avance et autres actifs à court terme
<b>Actifs à court terme</b>	<b>33 345</b>	<b>-</b>	<b>33 345</b>	<b>Actifs à court terme</b>
Placements	8 908	-	8 908	Placements
Immobilisations corporelles	2 216	-	2 216	Immobilisations corporelles
	-	316	316	Actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement
Actifs incorporels	370	-	370	Actifs incorporels
	11 494	316	11 810	
<b>Total des actifs</b>	<b>44 839</b>	<b>316</b>	<b>45 155</b>	<b>Total des actifs</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>				<b>Passifs et capitaux propres</b>
Comptes créditeurs et charges à payer	5 675	-	5 675	Comptes créditeurs et charges à payer
Dettes envers des apparentés	2 316	-	2 316	Dettes envers des apparentés
	-	107	107	Tranche à court terme : obligations découlant d'un contrat de location-financement
Tranche à court terme : provision pour avantages sociaux futurs	409	-	409	Tranche à court terme : provision pour avantages sociaux futurs
<b>Passifs à court terme</b>	<b>8 400</b>	<b>107</b>	<b>8 507</b>	<b>Passifs à court terme</b>
	-	247	247	Tranche à long terme : obligations découlant d'un contrat de location-financement
Provision pour avantages sociaux futurs	18 222	(1 222)	17 000	Provision pour avantages sociaux futurs
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>26 622</b>	<b>(868)</b>	<b>25 754</b>	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>
Capital-actions	-	-	-	Capital-actions
Bénéfices non répartis	18 217	1 184	19 401	Bénéfices non répartis
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>18 217</b>	<b>1 184</b>	<b>19 401</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>44 839 \$</b>	<b>316 \$</b>	<b>45 155 \$</b>	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>

Rapprochement de l'état des résultats et des résultats étendus au 31 mars 2011

ÉTAT DES RÉSULTATS ET RÉSULTATS ÉTENDUS

Comptes selon les PCGR canadiens	Bilan selon les PCGR canadiens	Rajustements selon les IFRS	Bilan selon les IFRS	Compte selon les IFRS
Produits	93 576 \$	- \$	93 576 \$	Produits
Revenu de placements	209	-	209	Revenu de placements
	93 785	-	93 785	
Salaires et avantages sociaux	79 466	(369)	79 097	Salaires et avantages sociaux
Exploitation et administration	8 306	(101)	8 205	Exploitation et administration
Amortissement des immobilisations corporelles	894	-	894	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortissement des actifs incorporels	71	-	71	Amortissement des actifs incorporels
	-	101	101	Amortissement des actifs en location
	88 737	(369)	88 368	
<b>Bénéfice net et résultat étendu</b>	<b>5 048 \$</b>	<b>369 \$</b>	<b>5 417 \$</b>	<b>Bénéfice net et résultat étendu</b>